

# La droite craint pour l'image du canton

Augmenter l'impôt sur la fortune pour les demi-millionnaires neuchâtelois? La droite et le centre droit redoutent un mauvais signal.

Le bras de fer s'est engagé autour de la votation sur la fiscalité neuchâteloise du 15 mai. Les partis politiques de droite et du centre droit ont dit, hier devant la presse, le mal qu'ils pensaient de l'initiative populaire du Parti ouvrier populaire (POP).

L'initiative populaire «pour une fiscalité plus équitable» demande une hausse de l'impôt sur le patrimoine. Au lieu de 3,6% actuellement, le taux passerait à 5% pour les fortunes imposables situées entre

500 001 francs et un million, ainsi qu'à 4,3% au-delà. Les opposants ont livré leurs arguments deux jours après l'autre camp.

## Monopoly et retraités

«Les contribuables qui seront touchés ne sont pas les millionnaires du Monopoly que le POP montre sur ses visuels de campagne», a souligné Fabio Bongiovanni. Le député et président du Parti libéral-radical neuchâtelois a pris l'exemple

de ses parents. Comme eux, des restaurateurs ont besoin du produit de la vente de leur fonds de commerce pour financer leur retraite.

François Pahud, du Centre, a quant à lui cité le cas de retraités propriétaires de leur logement. «Ils se retrouvent souvent avec une fortune qui dépasse le demi-million de francs sans pour autant être riches.»

«Nous aurions pu soutenir la demande l'initiative si elle avait été limitée dans le



Les opposants à l'initiative neuchâteloise «pour une fiscalité plus équitable». DR

temps», a relevé François Pahud. «Là, nous craignons que cela encourage d'autres augmentations d'impôts.»

## «Gros dégât»

Mais d'abord, si l'initiative devait être acceptée, «cela constituerait un gros dégât d'image pour le canton», a estimé le dé-

puté vert-libéral Julien Noyer. «Nous avons enfin réussi à sortir de l'enfer fiscal et gagné des habitants après quatre ans de baisse démographique.»

«Un nombre incalculable de contribuables sont partis sur Cudrefin ou Sugiez. Après une année d'accalmie, il ne faut pas remercier ceux qui sont restés par une

taxe supplémentaire», a rebondi Lionel Martin, président par intérim de l'Union démocratique du centre neuchâteloise.

L'effort de réduction des inégalités prôné par les partisans de l'initiative ne convainc pas. «Ce n'est pas avec une hausse d'impôt de 1400 francs par million et par an que l'on va réduire les écarts de richesses», selon Julien Noyer.

Quant aux 13,4 millions de francs que l'initiative rapporterait chaque année à l'Etat et aux communes, ils ne sont pas garantis. «L'effet sera nul si nous perdons cinq des plus grands contribuables. Le canton s'appauvrira si nous en perdons davantage», a prédit Fabio Bongiovanni.

François Pahud et Julien Noyer ont évoqué un autre risque. Les propriétaires d'immeubles pourraient reporter la hausse d'impôt sur leurs locataires. **FME**